



JOURNEE DE DEUIL NATIONAL

publié le 08/01/2015

Au-delà de l'horreur et de l'indignation d'un tel acte barbare, il est certain qu'il nous faut réaffirmer, avec fermeté, notre attachement aux valeurs de notre démocratie. Conformément à la demande de Monsieur le Président de la République, une minute de silence sera aujourd'hui organisée au Collège Camille Guérin à midi. Elle se fera à l'intérieur de la classe afin de permettre de répondre aux besoins ou demandes d'expression des élèves.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.